

voies d'exécution.

Par juliette, le 07/11/2009 à 18:04

Bonjour

J'aurais voulu savoir si le programme de voies d'exécution était lourd et/ou complexe. Je vous joint le programme:

I. Généralités :

- le titre exécutoire
- le choix de la mesure d'exécution
- les organes de l'exécution

II. Les mesures :

- les astreintes
- les mesures conservatoires
- l'expulsion
- les mesures d'exécution mobilières : saisie attribution, avis à tiers détenteur, saisie des rémunérations, saisie vente
- la saisie immobilière
- III. Procédures de distribution des deniers.

Merci à ceux qui pourront me répondre.